

Conseil Municipal du mardi 17 octobre 2023

Convocation reçue le jeudi 12 octobre 2023 par mail.

Présents à l'ouverture de la séance : Jennifer LIBAUD, Sven BRIGUET, André DAGLAND, Monique LAULOM, Lyliane PANTEIX, Véronique BAUDAIN, Serge BLAINEAU, Anne POTIER, et Jean-Baptiste PATARIN, Steven TRAVERS, Sébastien GREFFARD.

Retards annoncés excusés : Steven TRAVERS, Sébastien GREFFARD

Absente excusée : Christelle MONTASSIER sans donation de pouvoir, Carole FORNET-CAPPELLO a donné procuration à madame Liliane PANTEIX, Claudine DENIS a donné procuration à monsieur Jean-Baptiste PATARIN, et Baudoin CAILLEMER a donné procuration à madame Jennifer LIBAUD.

Ouverture de séance par Madame le Maire à 18 H 37.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du précédent conseil municipal du 19 septembre 2023.

- **D202303-01 Gratuité de la salle des fêtes municipale en cas d'obsèques**

Madame le Maire présente l'objet de la délibération portant sur la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes à l'ensemble des administrés et familles givrais du défunt pour partager ce moment de convivialité post cérémonie des obsèques. Après échanges avec ses adjoints et conseillers, il est décidé :

- De mettre la salle gratuitement aux familles endeuillées du Givre.
-

Vote exprimé à l'unanimité des présents.

D202303-02 Subventions associatives givraises 2023

En préambule, madame le maire rappelle que si des élus sont de loin ou de près concernés par l'une des deux associations du Givre, de bien vouloir sortir de la salle du conseil et de ne pas prendre part au débat et au vote.

Madame le Maire propose de verser pour cette année la même somme que l'année dernière soit :

AEP : 1200,00 €

UNC : 80,00 €

Votes exprimés à l'unanimité des présents soient 10 voix pour.

D202303-03 Désignation d'un élu référent déontologue

Madame le Maire présente à l'ensemble du conseil l'obligation de désigner un élu référent déontologue parmi la liste proposée par l'AMPCV.

Dans le même temps, le Maire indique les modalités de saisine et le coût de chaque intervention du référent.

Vote exprimé à l'unanimité des présents.

D202303-04 Généralisation de la comptabilité M57

Le législateur a prévu qu'au 1^{er} janvier 2024, l'ensemble des communes soit passé à la M57, modèle comptable qui vient en remplacement de celui en cours M14.

Madame Libaud donne par ailleurs quelques détails relatifs aux amortissements, au vote des budgets.

Vote exprimé à l'unanimité des présents.

- **D202303-05 Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service déchets**

Vote exprimé à l'unanimité des présents.

- **D202303-06 Constitution groupement de commandes pour l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PCIS) et révision des plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et des documents d'informations sur les risques majeurs**

Madame le Maire présente la délibération relative au projet de mutualisation pour le prestataire qui doit rédiger le PCIS et éventuellement réviser les PCS des communes de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral qui adhèreraient au groupement de commande.

Il est possible malgré l'adhésion que la commune ne fasse pas appel à ce prestataire retenu.

Vote exprimé à l'unanimité des présents.

D202303-07 Décision modificative n° 2

Pour permettre le paiement de l'action de la SPL Vendée Expansion auprès de la commune du Bernard, il est nécessaire d'ouvrir une ligne budgétaire en investissement de 250,00€. Aussi, comme la délibération portant sur les travaux de rénovation de la couverture du bâtiment locatif est reportée au prochain conseil, la seconde ligne ouvrant des crédits pour travaux de toiture est retirée.

Vote exprimé à l'unanimité des présents.

- **D202303-08 convention de personnel de remplacement du secrétaire général de mairie**

Pour pallier l'absence, pour cause de congés annuels du secrétaire de mairie, la commune fait appel aux services du Centre de Gestion de Vendée.

Pour ce faire, il est nécessaire de signer une convention entre la mairie et le CDG85.

Vote exprimé à l'unanimité des présents.

Décisions et questions diverses

Monsieur Briguet informe que le SyDEV a fait remarquer que l'éclairage reste allumé encore trop tardivement. Madame le Maire informe que le réglage a été justement revu. Par ailleurs elle déclare avoir depuis peu accès au site de réglage.

Questions diverses :

- Madame le Maire donne l'information relative à la réunion qui s'est tenue avec monsieur GANEKO et orange pour la couverture de la zone blanche sur la commune du Givre.

Une copie du dossier sera transmise à monsieur Briguet.

- Commission solidarité :
Opération Colis de Noël. Il est rappelé l'obligation au regard du RGPD de ne pas pouvoir faire une attribution d'office mais plutôt par un envoi de l'information à la population et un retour des intéressés.

- COFIL Théâtre

Monsieur Patarin fait un résumé de la rencontre qui a eu lieu avec le cabinet d'architectes TESSON.

- COFIL La Châtaigneraie

Des questions sont adressées concernant les changements de clôtures. Aussi, cette hypothèse est difficilement envisageable. En effet, cela signifie qu'il faudrait solliciter le bureau d'étude qui a proposé le projet d'aménagement.

Il informe l'assemblée que la voirie sera réalisée au printemps 2024.

- D.I.A. :

1- Consort Moreau/Potier- parcelles A692 et A695 : La mairie ne préempte pas.

2- Vente Dumonteix/Léaud parcelles A309-1079-1080-1084-1085-1086-1087 : pas de préemption

3- Vente Dumonteix/Pontoizeau parcelles A1079-1081-1082-1083-301-302-303-305-307p-308p-309p : pas de préemption.

- Réfection du bureau du maire (anciennes archives) : Madame le Maire informe le conseil municipal du projet de rénover le local qui servira au maire et aux élus pour recevoir les rendez-vous.

- Monsieur et madame BIRET ont adressé un courrier pour demander qu'ils puissent se faire enterrer dans le cimetière du Givre, alors qu'ils habitent Talmont. Madame BIRET a toute sa famille enterrée dans le cimetière communal. Le conseil donne un avis favorable à la demande.

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le mardi 21 novembre 2023 à 18h30.

La séance est clôturée à 20h37.

 



